



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Calendrier de rendez-vous complet

Vous avez tenté de prendre un rendez-vous sur notre site internet, et le message suivant est apparu :

"Il n'existe plus de plage horaire libre pour votre demande de rendez-vous."

Ce message signifie que les calendriers de rendez-vous sont complets au moment où vous avez fait votre demande.

Il est inutile de contacter la préfecture par téléphone ou par courriel.

Comment procéder pour obtenir un rendez-vous ?

Vous pouvez :

- consulter le calendrier supplémentaire qui correspond à votre demande (s'il existe).**
- renouveler ultérieurement votre demande ; des rendez-vous peuvent en effet avoir été annulés par des usagers.**
- renouveler votre demande le lundi matin ; de nouveaux rendez-vous sont généralement proposés à ce moment.**